N° 19. **Lundi 22 et Mardi 23 Janvier 1849.** **20me Année.**

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT
PAR TRIMESTRE.
Pour La Haye . . fl, 7 — } Payable
„ la province - 8 — } d'avance.
PRIX DES INSERTIONS.
Les premières 5 lignes fl, 1.50 timbre y compris et 20 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION.
a La Haye, *Spui*, n° 75.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. van Weelden, libraire, Spui, et chez les Héritiers Doorman, libraires, *Lange Pooten*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franc de port*.

LA HAYE, LUNDI 22 JANVIER.

Revue Politique.

L'assemblée nationale de France, appelée vendredi dernier à fixer le traitement du vice-président de la république, s'est appliquée à amoindrir autant que possible la position de ce personnage, qu'un de ses membres a qualifié du nom de *surnuméraire*. La commission chargée d'examiner cette question, avait conclu à un traitement de 60,000 francs, avec la résidence au petit Luxembourg. Cette position eût été certes, plutôt modeste qu'exagérée. L'assemblée l'a trouvée trop élevée. Se fondant sur ce que le vice-président de la république n'aurait réellement pas d'autres fonctions que de présider le conseil d'Etat, elle a repoussé par 472 voix contre 278 les conclusions de la commission. Le traitement a été fixé à [illegible] francs seulement. Après avoir alloué une somme si modique au second magistrat de la nation française, on ne viendra sans doute pas lui demander de se charger de faire revivre le commerce en donnant des fêtes splendides. Cette parcimonie a fait dire à M. de Lamartine: « On veut donc faire mourir la république d'inanition! » Bien que la chambre ait décidé que le vice-président serait logé aux frais de l'Etat, on lui a refusé la résidence du petit Luxembourg.

Il n'est plus possible de se faire illusion: la commission de l'assemblée nationale chargée de faire un rapport sur la proposition-Rateau en demandera le rejet. Elle refuse de fixer la dissolution de l'assemblée à aucune époque. C'est M. Grévy qui est désigné pour apporter cette conclusion en séance publique.

Cette opiniâtreté de la majorité de l'assemblée à se perpétuer, et cette mesquinerie quand il s'agit de rétribuer des fonctionnaires chargés de représenter le pouvoir et de le relever, n'augmenteront certainement pas le nombre des partisans de la république, telle qu'elle est aujourd'hui comprise dans les bureaux du *National* et de la *Réforme*. Mais un parti cesse d'être redoutable quand il procède avec tant de mesquinerie et si peu d'intelligence.

Le journal l'*Assemblée nationale* revient encore sur l'existence d'une société secrète, qui étendrait ses réseaux sur toute la France, et n'attendrait qu'une occasion favorable pour tenter une levée de boucliers, plus formidable encore que celle de juin. Les organes du ministère gardent le silence sur cette révélation, qui vaut cependant la peine d'être prise au sérieux.

Le *Constitutionnel*, organe du ministère français, donne, sur l'attitude de la France, pour les questions de politique extérieure, des explications rassurantes. La France n'intervient pas [illegible] pontife, parce que le souverain pontife ne veut [illegible]. D'autre part, notre correspondance de Paris nous mande affirmativement que l'armement de Toulon n'est pas destiné au rétablissement du pape dans son pouvoir temporel.

Le vice-président de la république française a été nommé par l'assemblée, dans la séance de samedi dernier. M. Boulay de la Meurthe, qui figurait le premier sur la liste des candidats présentés par le ministère, l'a emporté sur M. Vivien. C'est un nouvel échec que la majorité a voulu faire subir au ministère, en évinçant son candidat, M. Vivien, et en choisissant celui du président, M. Boulay de la Meurthe. Mais si ce motif explique le vote de la majorité républicaine de l'assemblée, on ne comprend guère comment la plus grande partie de la réunion de la rue de Poitiers a pu s'y associer. Serait-ce que cette réunion trouve le cabinet actuel trop républicain et voudrait, à ce titre, le renverser, elle aussi? On se perd au milieu de ces tactiques de partis qui se croisent en tout sens et qui confondent dans un vote commun les adversaires politiques les plus prononcés.

Les bruits de remaniement ministériel ont repris à Paris une grande consistance. Il est fortement question d'une combinaison qui consisterait à faire entrer dans le nouveau cabinet MM. Billault, de Girardin et Bugeaud.

Le vice-président de la république a prononcé, à la suite de son élection, un discours très-convenable qui a été parfaitement accueilli par l'assemblée.

L'assemblée a abordé ensuite la discussion du projet de loi qui tend à déférer le jugement des accusés de mai à la haute-cour nationale. Le débat a été très-vif entre MM. Ledru-Rollin et Dupin [illegible] cette juridiction. Aucune décision n'a été prise, et la suite de la discussion a été remise à la séance de lundi.

Le rapport de M. Grévy sur la proposition-Rateau est annoncé pour mardi, la discussion pour mercredi ou jeudi au plus tard. La semaine ne s'écoulera donc pas sans que la lutte engagée entre l'assemblée et le gouvernement entre dans une phase nouvelle. Ce qui caractérise cette lutte, nous regrettons de le dire, c'est surtout la petitesse des moyens mis en œuvre. Il est impossible que jamais un parti puisse atteindre un but bien élevé, quand il a la prétention d'arriver par de pareils chemins.

La *Presse* assure que le gouvernement autrichien a positivement nommé M. Colloredo pour le représenter au congrès de Bruxelles, et qu'on n'attend plus que la désignation des plénipotentiaires du souverain-pontife et du roi de Naples, pour ouvrir les conférences.

En Italie, le ministère Gioberti annonce l'intention d'intervenir à Rome en faveur du pape. Il proteste contre toute intervention des puissances étrangères, dans une question qu'il dit être exclusivement italienne. Si le ministère Gioberti est assez fort pour pacifier les états romains, et faciliter au souverain pontife une rentrée honorable dans Rome, telle que le souverain pontife a droit de réclamer, on ne discutera pas avec lui sur le caractère trop restreint qu'il veut donner à cette question.

Le pouvoir central allemand a, comme on sait déjà, une difficulté avec le Hanovre au sujet de la publication dans ce royaume des droits fondamentaux votés par l'assemblée nationale de Francfort. M. de Gagern a exposé à l'assemblée, dans sa séance du 18, l'état de cette difficulté. Il a dit qu'il persistait dans sa prétention, mais il ne dit pas comment il parviendra à se faire obéir, si le Hanovre maintient sa résistance.

On parlait à Rome, le 11 janvier, de la pensée qu'on attribuait au pape de lancer un décret d'interdit sur ses Etats, c'est-à-dire qu'aucun office divin ne pourrait plus y être célébré. Cette nouvelle nous venant encore par les journaux radicaux, il convient d'en attendre la confirmation.

L'assemblée de Francfort a continué, dans ses séances des 18 et 19, la discussion sur le chef de l'empire, et est arrivée enfin, ce dernier jour, à un premier résultat. Le succès obtenu par M. Welcker dans la séance du 18, en défendant le système d'un pouvoir exécutif nommé alternativement pour six années, à l'Autriche et à la Prusse, a été très-grand à la tribune; mais il n'en a pas été de même au scrutin. Sa proposition, formulée dans le sens que nous venons d'indiquer, a été rejetée le 19 par 337 voix contre 80. La proposition de la minorité du comité, ainsi conçue: « L'exercice du pouvoir suprême est conféré à un chef de l'empire; tout Allemand est éligible » a été également repoussé par 339 voix contre 122. Enfin, la proposition suivante de la majorité: « La dignité de chef de l'Empire est conférée à un des princes régnants de l'Allemagne » a été adoptée par 258 voix contre 211. Ce résultat a été accueilli par les applaudissements prolongés du centre et les murmures de la gauche ainsi que des galeries. Les députés autrichiens et bavarois ont voté avec la minorité.

La prochaine séance a été fixée à lundi, pour discuter la question de l'hérédité de la dignité impériale.

Pendant que les troupes impériales poursuivent leurs succès en Hongrie contre les Magyares, ceux-ci, de leur côté, reprennent décidément l'offensive sur le territoire autrichien. L'invasion de la Gallicie, par les bandes que commande le général Bem, est pleinement confirmée. Quelques lettres annoncent déjà, il est vrai, qu'elles ont été battues. D'autres, au contraire, prétendent qu'elles auraient pénétré jusqu'à Czernovitz. Quoi qu'il en soit, du plus ou moins d'exactitude de ces dernières nouvelles, l'expédition du général Bem nous paraît devoir aboutir un peu plus tôt, un peu plus tard, à une issue malheureuse pour la cause hongroise.

L'ouverture des chambres saxones a été faite, le 17 janvier, par le roi en personne. La phrase par laquelle ce prince a fait allusion, dans son discours, à la constitution de l'Allemagne, est assez insignifiante; mais, après lui, le ministre d'état, M. Pfordten, a déclaré que le gouvernement saxon ne croyait pas pouvoir publier [illegible] des droits fondamentaux [illegible], et qu'en conséquence un projet de loi particulier serait par lui présenté dans ce but.

La révolte du Punjab (Indes anglaises) peut être considérée comme à peu près complètement réprimée. Elle avait pris des développements assez grands pour devenir la source d'embarras sérieux pour l'Angleterre. Les nouvelles reçues hier à Paris, sans annoncer d'une manière bien positive la déroute complète de l'armée Sikh, assurent du moins qu'elle s'est retirée précipitamment après plusieurs rencontres meurtrières, et qu'elle était vivement poursuivie par l'armée anglaise victorieuse dans ces divers combats.

M. le baron Van Scherpenzeel vient d'opter pour le district de Sittard, en sa qualité de membre de la Seconde Chambre des Etats-généraux. Une nouvelle élection aura lieu à Heerlen le 29 de ce mois.

L'*Overland-Mail* vient d'apporter la série des journaux de Java allant jusqu'au 25 novembre. Ils ne contiennent aucune nouvelle importante. La plus parfaite tranquillité continue à régner aux Indes; les nouvelles de Soerakarta vont jusqu'au 1er novembre et annoncent que les bruits répandus dernièrement, qu'on craignait un mouvement séditieux de la population, sont dénués de tout fondement. A Java on voit avec une grande satisfaction le renforcement de l'armée de terre et de la marine; on y est convaincu de la nécessité d'une nouvelle expédition contre Bali. Une lettre de Batavia qui exprime ce vœu, ajoute qu'il serait à désirer qu'on parvînt à soumettre complétement l'île de Bali et à la mettre entièrement sous la domination directe du gouvernement néerlandais. Cette mesure est nécessaire pour rétablir en quelque sorte notre autorité dans ces parages.

Les journaux de Java contiennent le récit de différents désastres qui ont eu lieu dans quelques résidences, soit par suite d'inondations soit par des secousses de tremblement de terre ou des incendies. Cependant ces désastres n'ont pas occasionné de grandes pertes.

— Une résolution du gouverneur-général des Indes-Néerlandaises admet l'exportation en franchise de droits du bois de Sandal de Timor, que l'exportation se fasse par navires néerlandais ou par navires étrangers.

Les journaux anglais annoncent, depuis quelque temps, que le gouvernement se propose de présenter au parlement un bill en faveur de l'abolition de l'acte de navigation de Cromwell. Nous avons hésité à prendre cette pensée au sérieux, et nous avouons même que nous avons encore quelque peine à y croire. Cependant, des correspondants à même d'être bien informés par la position qu'ils occupent, nous assurent que le projet est prêt et que, malgré l'immense opposition d'une partie de la nation, lord John Russell veut essayer de le convertir en loi.

La chambre des représentants belge s'est livrée hier à des débats très-vifs au sujet de la loi sur les pensions des ministres. MM. Ansiau et Boedt, entr'autres, ont prononcé des discours passionnés qui ont paru impressionner péniblement la majorité. MM. Dolez et Orts leur ont répondu avec une convenance et une dignité qui ont rallié tous les suffrages. Passant au vote, la chambre a décidé par 71 voix contre 9 (8 membres s'étant abstenus) que les pensions déjà accordées seront maintenues. Elle a repoussé ensuite à l'unanimité moins quatre à cinq voix, la proposition personnelle dirigée contre M. Malou. Puis elle a décrété l'abolition de la loi sur les pensions des ministres, par 72 suffrages contre 12 et 8 abstentions.

Intervention française en Italie.

POLITIQUE ANGLAISE. — L'AUTRICHE ET LA RUSSIE.

Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt l'extrait suivant d'une lettre adressée de Londres, 17 janvier, à un des grands journaux de Paris, l'*Assemblée nationale*, qui passe pour avoir des relations avec M. Guizot:

Notre bourse est fort préoccupée de vos armements de Toulon: il y a un point sur lequel repose l'alliance anglaise, c'est de faire exactement ce qu'elle impose; cette alliance est une tutelle, et quand on s'en sépare, vite la colère, la menace, la rupture. Rappelez-vous le roi Louis-Philippe, les éloges que lui prodiguaient le *Times*, le *Morning-Chronicle*, tant qu'il resta sous la main de la politique anglaise. Quel grand roi, quel monarque prévoyant, libéral! Au jour où Louis-Philippe voulut avoir une politique à lui, un système national digne de la France, l'Angleterre l'abandonna en l'accablant de calomnies.

Cette expédition qui se prépare à Toulon préoccupe d'autant plus Londres qu'il s'agit du pape. Dans cette hypothèse, lord Palmerston veut satisfaire les haines du parti protestant contre le papisme. Il faut vous dire qu'il existe en Angleterre un parti biblique très important et très considérable pour le ministère, et lui donne au moins 120 voix dans le parlement; ce parti, qui se lie à la grande majorité du clergé anglican, a toute la vieille haine de Luther contre le pape et le catholicisme en général; c'est lui qui retarda pendant si longtemps l'émancipation des catholiques d'Irlande; c'est lui qui se montra si implacable dans l'affaire Pritchard. Adressez-vous à M. le duc de Broglie et M. de Jarnac, pour savoir toutes les peines, tous les soucis diplomatiques que leur imposa cette triste indemnité d'un missionnaire trafiquant.

Tout ce parti est opposé au rétablissement de l'autorité temporelle du pape, et vous allez le voir se lever pour lancer des imprécations contre la bulle pontificale qui excommunie les sujets romains. Vous croyez peut-être que c'est en vertu des idées philosophiques du XVIIIe siècle? Pas le moins du monde. Selon ces grands théologiens, ce n'est pas le pape qui a le droit d'excommunier, mais c'est la reine; ainsi rien ne paraît plus légal, plus religieux à ce parti que la reine de la Grande-Bretagne ex-communie ses sujets. Mais le pape, ce chef antique de l'église, le successeur de Saint-Pierre, n'a pas ce privilége. Ainsi l'a voulu le droit public et théologal des Anglais, [illegible].

Je ne vous dis donc pas au [illegible] Grande-Bretagne dans une expédition d'Italie pour soutenir le pape; si la France prenait une juste résolution, elle serait contrariée par la Grande-Bretagne. Oh! s'il s'agissait de seconder les Anglais en Sicile, de leur procurer la paisible possession du commerce de l'île en la séparant du royaume de Naples, alors vous seriez aux yeux des Anglais la nation forte (*powerful nation*); votre alliance serait indestructible avec la Grande-Bretagne. Mais si vous allez en Italie pour une cause juste et sainte, vous trouverez sans cesse l'Angleterre sur votre route, jalouse de votre flotte, de votre influence: demandez plutôt au jeune comte de Rayneval la position qu'en toute circonstance lord Temple veut lui faire en Italie.

Si donc votre gouvernement cherche un appui, un terrain ferme dans ses projets pour le rétablissement de l'autorité légitime du chef de l'église, c'est à Naples, c'est à Madrid qu'il doit le trouver; il vous paraîtra peut-être singulier que votre république en soit déjà venue au pacte de famille de Louis XIV et de Louis XV, suivi par Louis Philippe? C'est qu'il est certaines conditions de bonne politique pour les Etats, que tous les gouvernements acceptent; les couronnes de Naples, d'Espagne et de France se lient: Napoléon lui-même le savait bien; mais j'oubliais, ma foi, que vous êtes en république et que la démocratie socialiste veut coiffer d'un bonnet rouge la tête antique de votre noble France.

D'autres causes viennent s'opposer à une intervention vraiment militaire en Italie; c'est d'abord l'attitude de la Russie, puis le déplacement de forces immenses que réunira l'Autriche d'ici au 1er mars. Les hommes sérieux qui ont visité Pétersbourg depuis six mois, savent la dernière pensée de l'empereur résumant ainsi sa politique; l'empereur Nicolas déclare « qu'il n'interviendra nulle part dans les querelles intérieures des gouvernements et des nations; mais si les républicains français se portent sur un seul point, alors toutes les forces de la Russie se mettront en ligne. » Le général Leflo l'a écrit plus d'une fois au général Cavaignac, et c'est ce qui a arrêté la marche de tout corps expéditionnaire. Cependant une marche en avant pour restaurer l'autorité temporelle du pape formerait exception; car elle servirait le système conservateur; et vous rentreriez bien plus que le roi Louis-Philippe dans la sainte alliance des cabinets. Qu'en dira le chansonnier patriote Béranger?

Quant à l'Autriche voulez-vous que je vous dise tout le résumé de sa politique: « Je ferai en Italie ce qu'il me plaira. » C'est dur pour les faiseurs du congrès de Bruxelles; mais il en est ainsi, et qui pourrait l'en empêcher? Vous savez la prudence et les lenteurs traditionnelles de ce cabinet; quand il n'est pas prêt, il parle une langue timide, circonspecte comme à Prague (du 10 au 22 juillet 1813); quand ses armées sont en ligne, alors il devient ferme, inflexible, impératif (Prague, [illegible] août 1813.) Aujourd'hui qui pourrait vraiment lui résister en Italie? Dans 15 jours la campagne de Hongrie sera terminée; 80,000 hommes de troupes magnifiques et pleines d'ardeur viendront joindre le maréchal Radetzki. Si l'Autriche le veut, elle ira à Rome, à Florence, à Turin, à Gênes; nul ne pourra l'empêcher; vous verrez tous les tribuns bavards fuir un peu plus vite que Kossuth en emportant les diamants et les joyaux, la couronne et le sceptre des rois de Hongrie. Les révolutionnaires ont toujours aimé les diamants de la couronne (je ne parle pas de l'opéra).

Nouvelles de l'Inde.

La malle des Indes est passée vendredi à Paris. Elle apporte des nouvelles du plus grand intérêt. On se souvient que d'après celles qu'avait apportées le dernier courrier, et qui allaient jusqu'au 3 décembre, lord Gough s'était mis en marche avec

une force considérable pour réduire l'insurrection du Punjab, qui prenait des proportions très-dangereuses. Une action décisive a eu lieu, et Shire-Singh a pris la fuite avec son armée.

Ces nouvelles vont jusqu'au 18 décembre. Voici quelques extraits d'une correspondance adressée au *Journal des Débats* :

« La grande affaire aujourd'hui, c'est la guerre du Punjab. Les opérations militaires sont commencées. Je vous ai déjà dit les causes de cette guerre ; je les résumerai en peu de mots.

» C'est à Moultan, dans le Bas-Indus, au point de réunion des cinq fleuves, que le serdar Moulradj a proclamé l'indépendance. La commotion s'est propagée lentement dans tout le pays. Aujourd'hui le Punjab entier est ébranlé ; plusieurs chefs se sont soulevés. Que demain les Anglais soient battus, et ils seront voués à l'extermination.

» L'armée anglaise a pour chef lord Gough, le vieux et brave général en chef de l'expédition de Chine. Il avait choisi Ferozepoor pour son quartier-général. Dès le 22 novembre, ses forces étaient réunies ; il se mit en marche vers Ramneugheur avec l'intention de passer le Chenab sur ce point et d'attaquer l'armée sikhe campée sur la rive droite. L'avant-garde anglaise avait atteint la rive gauche du fleuve ; elle contemplait les tentes de l'ennemi campé sur le bord opposé, quand, presque à l'improviste, elle se trouva en face d'un corps assez nombreux de cavalerie sikhe. La cavalerie anglaise se forme en colonne et, suivie de quelques pièces d'artillerie légère, se lance à corps perdu sur l'ennemi. Les Sikhs plient, se retirent, mais sans se débander.

» Les dragons anglais les poursuivent et s'engagent à l'aveugle dans un vallon, où soudain la scène change : les Sikhs s'arrêtent, font feu ; les soldats anglais tombent frappés par d'invisibles ennemis qui les couvrent de mitraille et de fusillade, laissant dans une coupure marécageuse du terrain où l'artillerie s'était engagée dans l'eau jusqu'à la ceinture, une pièce de canon et beaucoup de morts, parmi lesquels on compte le général Cureton et le colonel Havelock. Cinquante hommes y furent tués ou grièvement blessés; et les scènes qui suivirent n'offrent que l'horreur d'un carnage de sang-froid, car ici la guerre est impitoyable : un dragon démonté s'avance vers un détachement ennemi pour se rendre prisonnier, tenant d'une main son sabre, de l'autre une Bible : en un clin d'œil, il est mis en pièces. Début funeste de la campagne ! mais qui aura pour l'armée anglaise cet avantage de lui servir d'enseignement en la rappelant à la prudence.

» Maintenant, c'est le passage du Chenab qu'il faut forcer ; il est guéable en cet endroit.

» L'artillerie de campagne est arrivée ; je vous ai dit combien j'avais été frappé sur les bords de l'Indus de ces batteries d'artillerie de chameaux ; ce sont des canons de 8 qu'ils traînent : quatre chameaux par pièce suffisent à toutes les évolutions. Je n'étais point surpris de voir ces énormes bêtes rester immobiles au bruit du canon ; mais ce qui me semblait un spectacle extraordinaire, c'était de les voir marcher en ligne, au pas, au trot, former la colonne, rompre, ainsi que les chevaux de nos artilleurs de Vincennes. Quand le feu est engagé, on les style à se coucher par terre pour ne pas offrir toute leur masse aux coups de l'ennemi. Ce spectacle m'imposait ; mais qu'est-ce que cela auprès d'une batterie d'artillerie d'éléphants ?

» C'est avec ces équipages de siége que l'armée anglaise se flanque aujourd'hui, comme l'artillerie légère flanquait les régiments d'Austerlitz et de Smolensk ; ce sont des canons de 18 et de 24, ce sont des obusiers de huit pouces qui balaient d'un bord à l'autre le Chenab et ses rives à demi-perdues dans ses sables mouvants. Les éléphants emportent au galop ces masses de bronze, aussi aisément que les chevaux du Mecklenbourg entraînent et roulent nos légères pièces de campagne.

» De l'autre côté, les tentes de Shire-Singh couvrent la plaine ; cela ressemble un peu au camp d'Attila ; car les Sikhs sont encore des barbares. Mais ce ne sont pas de méprisables ennemis ; ils ont été formés aux manœuvres européennes par des généraux français, et leurs vieux soldats sont les vétérans d'Avitabile, d'Allard et de Ventura. Il leur manque seulement ce qui fait l'âme des armées, l'âme des grandes nations : la discipline.

» On attend ici d'heure en heure le packet qui viendra apporter la nouvelle de la bataille annoncée pour le 2 décembre. Nul ne doute de la victoire.

» Le 16 décembre, à deux heures de l'après-midi.

» Des nouvelles du 2 décembre sont arrivées. L'avant-garde anglaise a passé le Chenab, pour prendre l'ennemi en flanc et en queue. L'affaire s'est engagée à midi ; tout présage une victoire complète. Les détails manquent, mais on dit qu'un exprès vient d'arriver, annonçant que Shire-Singh a tenté d'opérer sa retraite, mais que, coupé par les divisions anglaises d'avant-garde, il a été totalement défait ; que l'armée de lord Gough le poursuit et a déjà saisi ses bagages.

» A trois heures.

» Voici les nouvelles exactes : L'avant-garde anglaise a passé le Chenab ; le corps d'armée a engagé la bataille d'un bord à l'autre du fleuve, à coups de canon, contre les Sikhs retranchés dans leur camp. Les boulets et les obus de gros calibre lancés par les Anglais balayent le terrain occupé par l'ennemi ; ceux que lançaient les Sikhs tombaient dans l'eau, ou faisaient explosion au milieu du fleuve. La partie était trop inégale.

» Pendant la nuit du 3, Shire-Singh, ramassant tentes et bagages, a disparu avec son armée ; il n'a pas même laissé ses canons derrière lui. Il est en marche, ou il fuit vers le Jhelum. L'avant-garde anglaise le presse ; il se défend en se retirant, et, s'il est constamment battu, ce n'est pas sans qu'il en coûte du sang aux Anglais. Ils ont eu 30 hommes tués ou blessés dans une escarmouche le 3. Leur but est d'empêcher les Sikhs de prendre une forte position sur le Jhelum et de s'y retrancher. »

Nouvelles de Suisse.

Le conseil fédéral vient d'adresser aux commissaires fédéraux dans le canton du Tessin une note contenant des instructions détaillées sur les mesures qu'ils devront prendre pour éviter de nouvelles difficultés avec le gouvernement autrichien.

Le moment est venu, dit la note, de procéder avec énergie et de sacrifier les sympathies, les idées et les intérêts particuliers aux grands intérêts de la société et du bien général. Pour éviter l'envoi de troupes fédérales dans le canton du Tessin, il faut que les autorités tessinoises adoptent des mesures de police promptes pour empêcher tout acte qui serait de nature à provoquer des réclamations de la part du gouvernement autrichien. A cet égard, les commissaires devront se conformer aux instructions suivantes :

« 1. Ils insisteront auprès du gouvernement du Tessin pour qu'il exécute promptement le décret fédéral du 27 novembre 1848, dont la violation engagerait gravement sa responsabilité.

» 2. Les représentants prendront les mesures les plus efficaces pour empêcher toute introduction d'armes, munitions, proclamations et autres écrits provocateurs dans la Lombardie, ainsi que l'envoi d'émissaires. Ils défendront tout comité des émigrés. On devra surveiller surtout le Café Tetrenghi à Lugano, et les maisons soupçonnées de servir de lieux de réunion aux émigrés ou de dépôts pour les armes, munitions, etc. On pourra même pendant la nuit faire des visites domiciliaires et procéder à des arrestations.

» On devra rechercher avec un zèle infatigable le lieu de retraite de Mazzini, si l'on n'a pas la certitude qu'il a quitté le canton. S'il est arrêté, il devra être conduit hors de Suisse (non en Lombardie, car ce serait une extradition), et il faudra prévenir son retour. De nouveaux réfugiés italiens et déserteurs ne pourront séjourner au delà de huit jours dans le canton, afin de le traverser. Il leur sera défendu de communiquer avec les réfugiés italiens. Ces mesures doivent être étendues aux Tessinois eux-mêmes, en cas de besoin.

» Dans les cas où les mesures adoptées par les représentants seraient contraires à la constitution et aux lois du Tessin, on ferait remarquer aux autorités que la souveraineté cantonale doit céder à l'autorité fédérale supérieure, et que les circonstances sont exceptionnelles. Il serait à désirer que tous les réfugiés fussent éloignés. »

Le conseil fédéral termine en disant qu'il regrette d'être obligé de donner de telles instructions, mais que son respect pour la résolution de l'assemblée fédérale lui en fait un devoir.

Nouvelles d'Allemagne.

Berlin, 19 janvier. — Le bruit était aujourd'hui répandu, avec quelque assurance, à notre bourse, que M. Camphausen serait chargé de composer un nouveau ministère. Cette nouvelle, vraie ou fausse, a cependant produit une hausse dans les fonds publics.

— On dit généralement que l'état de siége de Berlin sera levé cette semaine.

— Quoique l'opinion publique en Allemagne se soit prononcée en grande partie en faveur de la Prusse relativement à la question du chef de l'empire, on croit généralement dans les cercles politiques les mieux informés de Berlin que le roi n'acceptera point la couronne impériale.

— Nous sommes à la veille des élections. Probablement que les nouvelles chambres seront un peu mieux composées que les premières assemblées constituantes. Cependant nous aurons encore les Waldeck, Unruh et Rodbertus, qui tous trois ont beaucoup de chances d'être réélus.

— Le *Moniteur de Prusse* publie une circulaire du ministre de l'intérieur contenant le projet d'une nouvelle loi communale, en exécution de l'art. 104 de la constitution du 5 décembre. Il est dit dans cette circulaire, qu'avant de soumettre ce projet de loi aux chambres, le gouvernement a voulu s'enquérir de l'opinion d'hommes expérimentés. Quant à la loi elle-même, y est-il dit, c'est le réglement de 1808 qui lui a servi de base et l'on y a introduit toutes les modifications commandées par les circonstances.

— Aujourd'hui, la cour criminelle s'est occupée de l'affaire des quatre ouvriers imprimeurs qui avaient formé, au mois d'août dernier, un comité de travail.

Berlin, 20 janvier. — Le bruit répandu hier relativement à la formation d'un ministère Camphausen ne prend pas consistance. Aujourd'hui on parle de nouveau du maintien du cabinet actuel.

— Les ouviers imprimeurs ont été condamnés à 14 jours de prison. Leur défenseur a interjeté appel de ce jugement.

— La fête des ordres, en commémoration de la fondation du royaume de Prusse, a été célébré le 18 janvier au palais royal, à Berlin, avec le cérémonial accoutumé. Après la célébration dans la chapelle du palais du service divin et du *Te Deum*, auxquels le roi, la reine, les princes de la maison royale et les chevaliers des différents ordres ont assisté, un grand nombre de ces derniers ont été invités à la table du roi. Le *Moniteur prussien* publie une longue liste de décorations et de promotions accordées pour récompenser des actes de courage et de dévoûment dans la guerre du Schleswig et dans les troubles qui ont eu lieu à Francfort-sur-le-Mein et dans le grand-duché de Posen.

Le général Wrangel a reçu la décoration de l'*Ordre pour récompenser le mérite militaire* avec les feuilles de chêne et l'ordre de l'Aigle rouge de première classe. (Un arrêté royal de la même date, porte que la décoration militaire de l'Aigle rouge aura désormais deux épées croisées dans le bijou.)

— Le 15e bulletin de l'armée autrichienne en Hongrie vient d'être publié par le général de Welden. Nous y trouvons des détails sur l'invasion de la Gallicie par le général Bem, ce qui explique la cause de la mise en état de siége de la Gallicie.

— La nouvelle de l'arrestation de Kossuth était prématurée. Une proclamation du prince Windischgrætz, datée de Presbourg du 13 janvier, le déclare hors la loi, et engage les autorités locales à l'arrêter partout où on le rencontrera.

— M. Mussurus, envoyé extraordinaire du sultan, est arrivé le 13 à Trieste ; il est chargé de féliciter au nom de S. H. l'empereur François-Joseph Ier.

— La *Gazette de Vienne* publie dans sa partie officielle un avis du gouvernement civil et militaire de la capitale, portant que tous ceux qui ont dans leur domicile de la poudre, du coton fulminant et des cartouches à balles, devront les livrer à l'arsenal dans le délai de trois jours, sous peine pour les contrevenants d'être traduits devant un conseil de guerre.

Ce qui a motivé cet ordre du baron de Welden, c'est la circonstance que dans l'après-midi du 9 de ce mois on a tiré d'une maison, connue sous le nom de la Maison-Rouge, trois coups de fusil sur des militaires qui passaient dans la rue, et qu'à la suite des perquisitions qui ont été faites dans cette maison, on a trouvé sur la personne du nommé Jean Schleifer un paquet de cartouches à balles.

— On lit dans la *Gazette Constitutionnelle allemande* : Après l'entière pacification de la Hongrie, une imposante armée autrichienne sera échelonnée sur les frontières depuis Bragance jusqu'à Salzbourg et Scharding. D'Ollmütz on a fait parvenir à la Bavière la déclaration que l'Autriche ne réclame pas pour elle la couronne impériale allemande, mais qu'elle ne souffrira pas non plus qu'elle soit donnée à un autre.

— Il résulte du compte-rendu du gouverneur de la banque de Vienne que les avances faites par celle-ci à l'État depuis le mois de mai 1848 sont de 72 millions, et que la somme totale dont l'Etat est créancier de la banque s'élève, y compris ces 72 millions, à près de 180 millions.

L'année dernière, la banque a escompté plus de 65,000 effets, représentant une valeur de 429 millions et demi de florins.

Les prêts sur gages se sont élevés à la somme de 164 millions et demi et les avances faites contre dépôt d'effets à 72 millions.

Le mouvement total des opérations de la banque en 1848 a été de 2335 millions de florins.

— On reçoit du nord de la Hongrie la nouvelle d'une victoire du général Schlick sur le ministre de la guerre magyare, Messaros, dans la contrée de Miskolcy ; les Magyares ont perdu 10 canons et beaucoup d'hommes. Messaros avait été l'agresseur et son but en attaquant le général Schlick était de couvrir l'invasion projetée en Gallicie.

Un témoin oculaire donne de longs détails sur la bataille de Kaschau. Les Magyares avaient pris leurs dispositions pour réunir sur ce point pour le 4, des forces imposantes venant de plusieurs directions. Mais cette combinaison a été déjouée par les défaites partielles des corps qui devaient se réunir. L'affaire a coûte cher aux Magyares : indépendamment d'un grand nombre de morts et de blessés, on leur a pris 16 canons, 600 prisonniers, etc.

La forteresse de Léopoldstad tient opiniâtrement. La défense en est dirigée par un officier d'artillerie très habile, qui fait éprouver aux assaillants des pertes considérables. Le baron Rayer (Rupert) en est commandant.

Les étudiants de l'académie de Chemnitz, devenus exclusivement Magyares depuis l'expulsion des Allemands, ont commis ces jours derniers un crime affreux ; ils ont pendu, devant la porte de sa maison, le professeur Bachmann, partisan de la cause allemande.

Les lieutenants-feld-maréchaux Moga, Dietrich et Habrowsky, conduits à Vienne, vont y être traduits devant un conseil de guerre.

On a accordé aux officiers et soldats impériaux faisant partie de l'armée hongroise, un délai de quinze jours pour retourner à leurs drapeaux.

— On écrit, d'un autre coté, des frontières de Hongrie, le 13, à la *Gazette de Breslau* : Non-seulement les insurgés ont pris la ville de Clausenberg, mais les troupes impériales, aux ordres du général-major Wardener, ont essayé une défaite près de Decs, et ont été refoulés jusqu'à Bestriz, où se rassemblent en ce moment les forces impériales, qui comptent à peine 12,000 hommes de troupes régulières. On croit moins à la nouvelle d'une victoire des Hongrois sur Jellachich près Kreskemet, où aurait eu lieu une sanglante bataille, terminée par la fuite du premier corps d'armée, et qui aurait coûté la vie à plus de 10,000 hommes.

— Nous avons à annoncer deux invasions. Le général Bem s'est réellement tourné contre la Gallicie, et l'on reçoit de Semlin, 10 janvier, la nouvelle que 9,000 hommes de troupes régulières serbes avec 30 canons, ont franchi le Danube pour se réunir à l'armée impériale dans le Banat.

Le général Bem a divisé son corps en trois colonnes, qui pénètreront de la Hongrie et de la Transylvanie en Gallicie par Skola, Turka, et la Bukovine. Le général-major Barko a été envoyé dans les contrées menacées pour y organiser la landsturm, et deux bataillons d'infanterie avec des canons sont dirigés aujourd'hui d'ici vers la frontière de Hongrie. On espère que le comte Schlick, après avoir battu Messaros, se tournera promptement contre les bandes du général Bem.

— On a déjà annoncé la mise en état de siége de la Gallicie. Voici le document à ce relatif :

« La situation actuelle de la Gallicie m'a déterminé, de concert avec le gouverneur Zalewski, et dans le but de maintenir la tranquillité et la sécurité générales, ainsi que de protéger la vie et la propriété de chacun, à déclarer en état de siége, à partir de ce jour, la Gallicie, la Bukovine, la ville et le territoire de Cracovie. J'ordonne donc :

1. Le désarmement général de tout le pays, à l'exception des fonctionnaires impériaux, qui, à cause de leur service, ont droit de porter l'arme au côté, de la garde des finances et de la landsturm organisée par mon ordre ;

2. La soumission aux autorités militaires de toutes les autorités civiles, qui cependant ne seront nullement troublées dans l'exercice de leurs fonctions ;

3. Tous les écrits périodiques cessent de paraître, à partir du jour de la publication de la présente ordonnance ; on excepte de cette interdiction la *Gazette allemande de la Gallicie*, [illegible] les journaux qui ont déjà reçu à cet effet l'autorisation de continuer à paraître, enfin la *Gazette de Cracovie*, qui paraît à Cracovie sous le sévère contrôle de l'autorité militaire ;

4. La dissolution de tous les clubs et la suspension du droit d'association.

La loi martiale punit de mort :

1. Quiconque, après le terme fixé pour le désarmement, sera surpris les armes à la main ou tiendra cachée chez lui une arme quelconque.

2. Quiconque excitera à la révolte par ses discours ou ses écrits.

3. Quiconque opposera des obstacles violents au cours ordinaire de la poste, d'une estafette ou d'un courrier.

4. Quiconque se rendra coupable d'attaque violente à la vie ou à la propriété de quelqu'un.

5. Quiconque est d'accord avec les rebelles et leur prête du secours.

6. Quiconque, faisant partie d'un attroupement, ne se retire pas à la sommation de l'autorité civile ou militaire, ou oppose une résistance armée.

HAMMERSTEIN.

Général commandant de la Gallicie.

— Un correspondant de la *Gazette de Magdebourg* prétend que la diplomatie autrichienne est parvenue à décider la cour de Charlottenbourg à ne pas accepter la direction suprême des affaires de l'Allemagne sans le consentement de tous les gouvernements allemands. Le correspondant ajoute que l'Autriche, la Bavière et le Hanovre se sont prononcés contre un empereur prussien, qu'en conséquence le roi refusera la dignité impériale si elle lui est offerte par l'assemblée nationale.

— La société monarchique et constitutionnelle d'Augsbourg a été d'avis qu'il fallait offrir la couronne impériale d'Allemagne à l'empereur d'Autriche. Jusqu'à présent, aucune société et aucun journal de la Bavière n'ont demandé que cette couronne fût donnée à la Prusse.

— Le président du ministère de l'empire a adressé avant-hier la lettre suivante à M. le plénipotentiaire du grand-duché de Bade près le pouvoir central provisoire :

Le vicaire de l'empire a pris connaissance de la déclaration par laquelle S. A. R. le grand-duc de Bade notifie son intention de se soumettre dans toutes les grandes questions de la commune patrie allemande, en conformité des dispositions de la constitution, telles qu'elles seront définitivement adoptées, à un chef unique et même héréditaire, s'il est décidé qu'un pareil chef soit placé à la tête de l'état fédéré allemand. Le vicaire de l'empire a vu avec une joie sincère dans cette généreuse déclaration une puissante garantie pour la réussite de l'œuvre placée sous sa garde. En qualité de premier représentant de l'unité nationale de l'Allemagne, il a chargé le soussigné de l'honorable mission de faire agréer à S. A. R. l'expression de la gratitude que ressentira toute la patrie. La maison régnante de Bade a acquis de nouveaux et impérissables droits à l'amour du peuple en s'empressant d'inscrire son nom sur les registres de la commune histoire, à laquelle, si l'espérance de voir réaliser l'unité de l'Allemagne n'est pas déçue, se rattacheront les plus chers souvenirs du peuple allemand. Toute l'Allemagne félicitera le peuple badois et son prince d'avoir donné un aussi bel exemple, et ce qui peut être regardé maintenant comme un sacrifice sera, il faut l'espérer, largement compensé dans un prochain avenir, par la part de force et de considération qui reviendra aux princes de l'Allemagne. L'époque de la faiblesse et de la désunion de l'Allemagne ne saurait être une époque de véritable splendeur pour les familles des princes allemands.

Le soussigné prie M. le plénipotentiaire badois de transmettre sa réponse à S. A. R. le grand-duc.

Francfort s. M. le 13 janvier 1849. GAGERN.

(154e *séance de l'assemblée nationale de Francfort.*)

M. le président annonce la démission de M. Liebelt, député du grand-duché de Posen.

M. de Gagern, président du conseil des ministres, entre dans des explications fort détaillées sur les relations du pouvoir central avec le gouvernement hanovrien par rapport à la publication des droits fondamentaux dans le royaume de Hanovre. Il résulte de ces explications que le gouvernement hanovrien a déclaré ne pouvoir publier les droits fondamentaux sans s'être entendu préalablement avec les états du royaume, à cause des changements que cette publication rendrait nécessaires tant dans la constitution que dans les lois existantes. Celles des dispositions des droits fondamentaux qui paraissent inspirer des inquiétudes au gouvernement hanovrien sont surtout celles du § 33, concernant la divisibilité du sol. Après avoir communiqué à l'assemblée les déclarations du gouvernement hanovrien, M. de Gagern déclare, de son côté, que le pouvoir central ne pouvait révoquer en doute la force obligatoire des droits fondamentaux dans le royaume de Hanovre, et qu'il agirait dans le sens de cette conviction aussitôt que des réclamations par rapport à la non-exécution des droits fondamentaux seraient portées à sa connaissance.

Pour ce qui regarde l'élection de M. Temme, le ministère de l'empire s'est adressé au gouvernement prussien afin d'obtenir la communication des procès-verbaux qu'il soumettra ensuite à la décision de l'assemblée nationale.

L'assemblée a repris ensuite la discussion sur le chapitre du chef de l'empire.

M. [illegible] la nécessité de mettre à la tête de l'Allemagne un chef [illegible], afin que ce pays cesse d'être la risée des autres nations. Il pense qu'on ne doit pas s'arrêter à des scrupules religieux attendu que les droits fondamentaux sauvegardent la liberté des confessions. C'est aujourd'hui, dit M. Barth, le jour où a lieu la mise en œuvre des droits fondamentaux dans toute l'Allemagne ; puisse ce jour être le commencement d'une ère de bonheur pour la commune patrie !

M. *Eisenstuck* déclare qu'il votera pour le paragraphe 1er tel que le propose la minorité de la commission. Il prétend que dans la question du chef de l'empire la droite se scinde, tandis que la gauche reste compacte ; [illegible] conclut que la première favorise la désunion, tandis que la seconde [illegible] maintenir la concorde et l'union. L'orateur réfute les objections élevées au point de vue de la politique commerciale par M. Stahl contre un chef républicain. Tout homme impartial, dit-il, sait fort bien qu'aucun peuple ne déploie plus de circonspection et de sagesse dans l'avancement de ses intérêts matériels que les Américains des Etats-Unis ; voyez comme le Nord et le Sud sont d'accord pour tout ce qui tient aux rapports commerciaux. Donnez-nous cette politique commerciale mobile des Américains, cette instabilité commerciale, ainsi que l'appelle M. Stahl, et je vous garantis que l'Allemagne deviendra forte et puissante. Pour ce qui est de l'industrie, je ne suis pas non plus partisan de l'entière suppression des patentes, mais M. Stahl se trompe s'il croit que le pouvoir central maintiendra les monopoles en Bavière. Ces monopoles devront disparaître devant les nécessités de l'époque. Je ne cesserai de prendre la défense des intérêts matériels de l'Allemagne, parce que je suis convaincu que par suite de notre insouciance à cet égard nous sommes menacés d'une révolution sociale. Aussi dois-je examiner la politique commerciale de la Prusse et rechercher si elle sera modifiée dans le cas où la Prusse sera placée à la tête de la petite Allemagne. La Prusse s'est appuyée sur la Grande-Bretagne, et l'on peut dire que depuis 1820 notre tarif de douane a été dicté à Londres. Les industriels allemands ont lu dans les journaux anglais le nouveau tarif de douane de 1845 avant qu'il n'eût été publié par aucun journal allemand, et ils ont vu qu'on n'avait eu égard à aucune de leurs demandes. Je crois que cette politique commerciale ne subira aucun changement si la Prusse est placée à la tête des petits états allemands ; au contraire, elle entraînera encore de plus [illegible] l'Allemagne. Sans l'accession de l'Autriche nous n'obtiendrons jamais l'équilibre nécessaire [illegible] ciale, véritablement allemande et essentiellement nationale. L'orateur contredit ensuite les assertions de M. Biedermann, qui a prétendu que la Saxe était favorablement disposée en faveur d'un empereur héréditaire. Sur 125 membres des deux chambres, il n'y en a que 14 qui n'aient pas été choisis par l'influence des sociétés qui protestent contre un empereur héréditaire. M. Biedermann a fait mention également des sympathies religieuses. Sans doute, poursuit l'orateur, la Saxe est véritablement protestante et fière d'avoir été le berceau de la réformation ; mais elle n'a pas oublié que ce berceau n'est plus sur le sol saxon. On a reproché avec raison à un Autrichien d'avoir dit à Vienne qu'il était avant tout Autrichien ; on pourrait dire d'un grand nombre de membres de cette assemblée que dans le courant de cette semaine et de la semaine dernière ils ont été avant tout Prussiens. Parce que je ne suis avant tout ni Saxon, ni Autrichien, ni Prussien, et que je regarde comme une trahison d'être autre chose qu'Allemand et [illegible]llement, je vote par cette raison comme je viens de le faire.

M. [illegible]lcker propose de confier alternativement pour six ans à l'Autriche et à la Prusse la direction des affaires de l'Allemagne, parce que l'Autriche ne voudra pas se soumettre à un empereur héréditaire prussien, ni la Prusse à un empereur héréditaire autrichien. Il déclare qu'il serait plutôt tenté de voter pour la proposition de la gauche que pour un empereur héréditaire. Un grand nombre de membres de l'assemblée nationale se sont dit-il, subitement engoués de la Prusse et du principe protestant du Nord de l'Allemagne ; où il y a de l'engouement, il y a aussi des méprises et des illusions ; l'on trouve alors facilement les moyens d'exclure les Autrichiens du ministère de l'empire. Si l'Autriche se soumet à nos lois pour ses provinces allemandes, elle peut, conformément aux termes du programme de Kremsier, qui sauvegarde l'indépendance de chaque nationalité, entrer dans l'état fédéré aussi bien que la Prusse. L'Autriche a été notre fidèle alliée dans toutes les guerres ; sans elle, une partie de l'Allemagne serait en Turquie et l'autre en France. Et vous voulez maintenant l'exclure de l'Allemagne avec votre [illegible] ; l'Autriche est chose tout-à-fait impossible, à moins que [illegible] allemand et que vous ne vouliez livrer la population austro-allemande à la suprématie slave. Je ne reconnais à personne le droit de morceler notre patrie. Les ministres autrichiens n'ont jamais eu la pensée de détacher l'Autriche de l'Allemagne, à laquelle ce pays doit être étroitement uni, afin que sa couronne [illegible] pas en partage aux Slaves, aux Russes. On craint que la politique [illegible]chienne ne prévaille en Allemagne ; messieurs, vous laisserez-vous traîner à la remorque par la politique du prince de Metternich ? Vous seriez bien à plaindre. Mais la politique réactionnaire de la Prusse n'était pas meilleure que celle de l'Autriche. Je ne veux pas parler de la paix de Bâle, tous ses méfaits sont expiés par le sang répandu dans la guerre de l'indépendance. Cependant la politique autrichienne a fait aussi de bonnes choses ; elle a protégé les chambres wurtembergeoises et mecklembourgeoises ; elle nous a toujours défendus dans toutes nos guerres et ne nous a jamais enlevé des pays. Messieurs, l'empire héréditaire détruira l'harmonie à peine établie dans nos rapports politiques. Si vous partagez l'Allemagne en deux, les états particuliers n'auront plus une existence assurée ; si vous rompez l'équilibre entre le Nord et le Sud de l'Allemagne, vous ne pourrez pas vous appuyer sur quelques paragraphes des droits fondamentaux. Déjà, dans ce moment, le Nord de l'Allemagne dirige des attaques sans nombre contre la Bavière, l'Autriche et le catholicisme. Même sous le rapport des intérêts matériels, il est absolument nécessaire que l'Allemagne ne soit pas scindée. On nous console en nous disant que la Prusse se fondra dans l'Allemagne mais c'est aux enfants qu'on fera accroire de pareilles choses. [illegible] croyez créer une Allemagne forte ; vous ne ferez que provoquer la lutte entre les confessions et les tribus. Soyez persuadés que les Français et les Russes [illegible] avec joie votre partage. Si la Prusse et l'Autriche dirigent alternativement pendant six ans les affaires de l'Allemagne, qui gouvernera alors ? Ce sera vous, messieurs. Qui gouverne en Angleterre ? C'est le parlement. Cette alternative des deux plus puissants états de l'Allemagne imposera aussi à l'Europe. Nous voulons une Allemagne grande, glorieuse et forte ; puisse-t-il vous être donné de la fonder ! (Marques nombreuses d'adhésion sur les bancs de la gauche et du centre gauche.)

M. *Wernher* se prononce pour un empereur héréditaire et M. Siemens pour un emperur à vie. Ce dernier fait observer que si l'élection d'un empereur est indispensable pour l'unité de l'Allemagne, le Hanovre s'empressera de se prononcer pour cette élection.

M. *Lassaulx* déclare que s'il faut absolument créer un nouvel empire d'Allemagne, il donne la préférence à l'empereur d'Autriche sur le roi de Prusse, parce qu'à son avis il y a plus d'énergie vitale en Autriche qu'en Prusse. Si vous voulez un empereur d'Allemagne, choisissez l'empereur d'Autriche, dont la couronne est encore sans tache. (Irruption au centre.)

Je ne crois pas avoir besoin d'expliquer ma pensée si je dis que la couronne de l'Autriche est encore sans tache. Qu'elle vienne à nous avec les pays et les provinces placés sous son sceptre. M. Beseler pense que l'Europe ne permettra pas la formation d'un empire de 70 millions d'ames ; quant à moi, je crois que si nous étions unis avec l'Autriche, nous n'aurions pas besoin de la permission de l'Europe. Si, au lieu d'une petite Allemagne, avec le roi de Prusse à sa tête, nous parvenons à fonder une grande et puissante Allemagne avec l'empereur d'Autriche et les illustres généraux dont il est entouré (A gauche : Sans Windischgrätz), avec les généraux Radetzky, Jellachich et Windischgrätz, nous pourrons alors élever une véritable Allemagne au cœur de l'Europe. Si nous ne le pouvons pas, il nous faut recourir à un directoire, d'où il puisse naître pour la suite un chef républicain ou monarchique. Je vote pour la motion de M. de Rotenban. Fondons avant tout une puissance réelle, puis la liberté, sans laquelle la puissance n'est rien.

La séance est levée à 2 heures trois-quarts.

Séance du 19 janvier.

M. *Zimmermann*, de Stuttgard, ouvre aujourd'hui la discussion sur la question du chef de l'empire. Il se prononce contre la proposition de la commission et en faveur d'une forme républicaine.

M. *Mittermaier* défend le projet d'après lequel un empereur élu à vie serait placé à la tête du gouvernement central.

M. *Beseler*, rapporteur de la commission, présente le résumé de la discussion, après quoi on passe au vote.

Toutes les propositions relatives à un directoire composé de plusieurs membres sont rejetées : celle de M. de Rotenhan par 361 voix contre 97, celle de M. Welcker par 377 contre 80, les autres par assis et levé.

La proposition de la minorité de la commission, ainsi conçue :

« L'exercice de l'autorité gouvernementale est conféré à un chef de l'empire ; chaque allemand est éligible. »

Est rejetée par 339 voix contre 122. Les sous-amendements de MM. Spatz et de Dieskau, relatifs, l'un à un vicaire de l'empire, l'autre à un président responsable, sont également rejetés.

Enfin, le § 1er, proposé par la majorité de la commission, et ainsi conçu :

« La dignité de chef de l'empire est confédérée à l'un des princes régnants de l'Allemagne. »

Est mis aux voix et adopté par 268 voix contre 211. Ce résultat est accueilli par des marques de satisfaction de la part de la majorité, et par des huées et des trépignements de pied du côté opposé de l'assemblée.

Lundi prochain, on passera à la discussion des §§ 1 a et 2, qui se rapportent à la question de l'hérédité.

Nouvelles d'Italie.

[illegible]

Les sujets dévoués au pape à Rome et à Gaëte se préoccupent vivement de l'assurance qui leur a été donnée que le gouvernement espagnol s'était mis à la tête d'une coalition de puissances européennes pour replacer Pie IX sur son trône. On disait que si, par suite de l'interdit, les églises étaient fermées, les prêtres les dépouilleraient d'abord de leurs ornements précieux, de peur que le gouvernement ne s'en emparât pour en faire de l'argent, vu la pénurie du trésor. On ajoutait qu'il allait être publié un décret qui frapperait les biens ecclésiastiques d'un million 600,000 écus en remplacement de l'impôt de mouture.

Turin, 16 Janvier. — La nouvelle s'accrédite de plus en plus que le gouvernement espagnol a offert au pape un secours considérable de troupes pour l'aider à rentrer dans ses Etats. Nous croyons savoir de bonne source que le gouvernement a adressé une protestation à toutes les puissances, contre une pareille intervention dans les affaires de l'Italie. On nous assure également que notre cabinet travaille avec zèle et espoir de succès dans l'affaire. C'est avec plaisir que nous voyons inaugurer enfin une nouvelle politique tout italienne, et la diplomatie nationale se rétablir. Cette gloire et cet honneur étaient réservés à Vincent Gioberti. (*Concordia.*)

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 20 Janvier. — La gazette de la marine annonce comme positif que le cabinet présentera dès les premiers jours de la session le bill relatif à l'abrogation des lois de navigation. Ce journal considère cette mesure comme désastreuse pour la marine britannique.

— Hier soir, entre sept et huit heures, un incendie s'est déclaré dans la scierie à vapeur de M. William Buddle à Paddington, et a détruit en grande partie ce vaste établissement. Les machines seules avaient coûté 5,000 liv. sterl.

— D'après le relevé officiel de la situation de la banque d'Angleterre au 13 du courant, l'encaisse métallique était à cette époque de 14,943,589 liv. st., 81,213 liv. de moins que le chiffre de la semaine précédente et le chiffre de la circulation des billets de 19,356,657 liv. ou 1,094,280 liv. de plus que la semaine précédente.

— Il paraît que le marquis de Granby succèdera à lord George Bentinck comme chef du parti protectionniste à la chambre des communes.

— Le docteur Maginn, évêque catholique de Derry, est mort mercredi au siége de son diocèse. Ce prélat est regretté de tout le monde, sans distinction de culte.

— Les dépêches officielles de l'Inde portent à 49,020 hommes le chiffre des armées qui sont en ce moment en campagne dans l'Inde.

— Le *Times* se dit autorisé à déclarer que l'enquête faite par une commission de membres de la trésorerie dans les divers départements ministériels n'a rencontré nulle part la moindre opposition de la part d'aucun des secrétaires d'Etat.

— Hier M. Bancroft, ministre des Etats-Unis, a travaillé avec M. Labouchère, président du bureau de commerce.

— La semaine dernière les exportations de métaux précieux du port de Londres ont consisté en 90,000 onces d'argent en barres et 6,600 onces d'argent monnayé, le tout à destination de la Belgique.

— Jeudi 304 jeunes orphelines irlandaises de 14 à 19 ans sont parties de Plymouth pour le Port-Philippe, dans l'Australie à bord du navire *Pemberton*. Un prêtre catholique, le docteur Sullivan, accompagne ces orphelines.

— Don Philippe Molina, ministre plénipotentiaire du nouvel état de Costa Rica, est arrivé depuis quelques jours à Londres. Il a été reçu par lord Palmerston à qui il a remis ses lettres de créance. L'indépendance de cette nouvelle république a été déjà reconnue par l'Angleterre, la France et les Villes Anséatiques. Costa Rica est située au nord de l'isthme de Panama ; elle possède un port franc, celui de Punta Arenas, sur l'Océan Pacifique, on n'y perçoit aucun droit d'aucune sorte sur l'importation ni sur la consommation des marchandises ni sur les navires étrangers. Les étrangers qui veulent s'y établir n'ont qu'à faire leur déclaration pour obtenir la naturalisation.

— Les dépêches officielles des généraux de l'armée de l'Inde représentent la retraite de Shere Sing comme une véritable déroute. D'après ces dépêches, l'armée sikhe, qui a fui devant les forces anglaises, se composait de plus de 30,000 hommes.

Nouvelles des Etats-Unis.

On a reçu, par le paquebot le *Devonshire*, arrivé mercredi à Liverpool, des nouvelles des Etats-Unis, jusqu'au 31 décembre. Elles n'offrent rien d'intéressant sous le rapport politique. L'enthousiasme pour les riches découvertes de la Californie paraît s'être considérablement refroidi aux Etats-Unis. Les journaux américains ne sont plus remplis, comme précédemment, des récits merveilleux relatifs à l'Eldorado.

—Le choléra a éclaté avec une grande intensité à la Nouvelle-Orléans et y faisait de nombreuses victimes à la date des derniers avis. La mortalité a été telle parmi les équipages des navires, que les steamers qui font le service entre New-Orléans et divers points des côtes voisines ont dû suspendre leurs voyages faute de bras.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 14 Janvier. — M. de Lesseps a eu aujourd'hui une longue conférence avec le ministre des affaires étrangères ; ils ont dû s'entretenir des diverses réclamations restées depuis quelque temps sans solution. On parle spécialement de la convention postale entre l'Espagne et la France.

Le conseil des ministres s'assemble aujourd'hui extraordinairement. On ignore l'objet sur lequel il se propose de délibérer.

Le projet d'adresse a été voté hier par le sénat, à la majorité de 103 voix contre 14. MM. Galiano et O'Donnell, ont voté avec la minorité progressiste, plusieurs sénateurs modérés et notamment le marquis de Viluma ont quitté la salle au moment du vote.

Dans la 1re séance que tiendra la chambre des députés sera agitée la question de la Catalogne : On sait que des interpellations doivent être faites par M. Madoz et quelques députés catalans sur la situation de cette province.

Il est question de projets d'invasion carlo-républicaine du côté de la Navarre. [illegible] Les forces suffisantes pour repousser [illegible] stationnent sur d'excellents points stratégiques.

Catalogne. On lit dans le *Journal des Pyrénées Orientales* du 10, ce qui suit :

Le capitaine général poursuit le cours de ses opérations. Il est certain qu'il y a eu du côté de Vidrieras une action sanglante contre Cabrera et Marsal, dont nous avons déjà parlé ; mais aucun rapport officiel sur cette affaire ne nous est encore parvenu.

Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis quelque temps les bandes républicaines ont souffert des pertes considérables. Depuis qu'elles n'opèrent plus d'accord avec les cabécillas carlistes, elles ont été complètement battues partout où elles ont été rencontrées par les troupes de la reine.

Nouvelles de France.

Paris, 20 Janvier. — On lit dans l'*Estafette* :

« Des bruits vagues et indéterminés circulent sur les intentions du gouvernement relativement aux clubs. Il paraîtrait que la fermeture de ces lieux, où s'étudient les grandes questions politiques, aurait été mise en délibération. Nous doutons de la véracité de ces rumeurs, qui cependant se relient à la découverte qui aurait été faite d'une société secrète organisée sur de larges bases. »

— Nous avons publié, hier, d'après l'*Assemblée nationale*, un article ayant pour titre : *Est-il vrai?* Le même journal dit aujourd'hui :

Oui, il est vrai

Qu'une association formidable, prenant les proportions d'un véritable gouvernement, s'organise dans le pays ;

Qu'elle fonctionne déjà dans un grand nombre de départements, prête à toute éventualité ;

Que les *rouges* regardent comme certaine et rapprochée leur entrée au pouvoir, *per fas et nefas* ;

Que des passeports à l'étranger ont été enlevés le 20 décembre, à la préfecture de police ;

Que ces passeports formaient la série comprise entre les numéros 7293 et 7214, et qu'on peut retrouver au registre les souches, qui y ont été laissées en blanc. »

— La situation de la banque de France, au 18 janvier, au matin, atteste que le commerce et l'industrie se ressentent de l'incertitude politique causée par la crainte que l'assemblée ne résiste à l'opinion publique.

Le numéraire a augmenté de trois millions un tiers à Paris et de deux millions un cinquième en province, soit plus de cinq millions et demi d'augmentation, ce qui le porte à près de 275 millions.

Les portefeuilles ont diminué d'un million un tiers à Paris et d'un demi-million passé dans les succursales.

Les avances sur lingots continuent à augmenter, et celles sur rentes à diminuer.

Au passif, la circulation a augmenté à Paris, de près de 4 millions ; en

province, elle n'a diminué que de 65,000 fr. En totalité, elle dépasse aujourd'hui 434 millions et demi.

Le compte courant du trésor a augmenté de près d'un million.

Les comptes courants divers ont diminué, à Paris, de cent mille francs, et en province de deux cent mille francs.

Les comples courants divers réunis dépassent 100 millions.

Les effets en souffrance joints à ceux échus hier à recouvrer ce jour n'atteignent pas 15 millions; au commencement de juin 1848 ils dépassaient 49 millions et demi.

— Le nouveau relevé hebdomadaire de la banque, publié le 18, par le *Moniteur*, a confirmé l'opinion que les porteurs d'actions avaient déjà conçue depuis trois semaines par suite de l'augmentation rapide du chiffre des billets en circulation. La banque a déjà émis pour 425 millions de billets, et elle atteindra bientôt le maximum de 450 millions, si elle n'adopte pas immédiatement quelque mesure pour restreindre les nouvelles émissions.

Il faut, ou qu'elle commence à se servir de l'immense amas de numéraire qu'elle possède maintenant dans ses coffres, et qui s'élève à 274 millions et demi, ou qu'elle obtienne dans un bref delai l'autorisation de porter sa circulation au-dela du chiffre de 450 millions. On prétendait aujourd'hui à la Bourse que les directeurs s'étaient réunis pour s'occuper de cette grave question, et pour demander une augmentation de circulation équivalente aux cent millions que la banque a déja prêtés à l'Etat, et aux nouvelles avances qu'elle peut être encore appelée à lui faire.

— D'après le rapport de M. Etienne, les ateliers nationaux ont coûté à la France la somme de 14 millions 500 mille francs en quatre mois.

Il est à remarquer que sur cette somme les femmes n'ont été parties prenantes que pour une fraction de 1,732,608 fr., réduite à celle de 328,627 francs, par suite du bénefice que leur travail a procuré à l'Etat. Vingt-cinq mille femmes, en moyenne, ayant été occupées pendant un laps de trois mois, la dépense faite par l'Etat pour chacune d'elles se réduit en définitive à 15 centimes par jour, pour chaque ouvrière.

Nous extrayons du rapport de M. Etienne une note qui relève le désordre qui régnait jusqu'au 25 mars, dans la comptabilité des ateliers nationaux :

« Avant le 25 mars, il n'y avait aucune comptabilité régulière. Cette première période mérite particulièrement de fixer l'attention. On se contentait de mentionner la recette et la dépense de chaque jour sur un simple carnet. La distribution des fonds aux chefs de service se faisait dans le manège de Monceaux: L'argent était par terre, et on le distribuait à la ronde. »

Mines d'or de la Californie.

L'abondance des matières nous a forcé à remettre à aujourd'hui la reproduction d'un article que le *Journal des Débats* a publié sur les riches découvertes dont la Californie vient d'être le théâtre et sur les conséquences de cet événement merveilleux. Voici cet article remarquable :

« Les découvertes que viennent de faire les Américains, à peine en possession de la Californie, sur les bords de la rivière Sacramento, de mines d'or d'une grande richesse, ont une importance qu'il est impossible de contester. Il est désormais hors de doute que sur un grand nombre de points de cette vallée l'exploitation de l'or est possible avec un succès extraordinaire.

» Les renseignements consignés dans les rapports officiels adressés au gouvernement fédéral par des fonctionnaires d'un ordre élevé, tels que le colonel Mason, chef militaire de la province, constatent qu'un laveur d'or produit par jour facilement la valeur de 15 ou 16 piastres (80 à 85 fr.) avec les appareils les plus grossiers. Faute d'approvisionnements, tous les objets nécessaires à la vie matérielle se sont enchéris en Californie d'une manière extraordinaire : un baril de farine s'y paie douze fois autant qu'à New-York, mais c'est un accident passager. Les nombreux convois de vivres et d'objets de tout genre qu'on dirige sur la Californie réduiront ces prix excessifs à un taux payable, et l'exploitation des mines reprendra un nouvel essor.

» La richesse des gisements d'or de la Californie paraît surpasser tout ce qui était connu jusqu'à ce jour. On rencontre encore dans les vallées des Pyrénées des orpailleurs qui sont contents lorsqu'ils extraient des sables qu'ils soumettent au lavage la trentième ou la quarantième partie de ce que fournissent les alluvions du Sacramento. Les lavages d'or du Brésil, les plus productifs qu'ait eus le Nouveau-Monde, ne paraissent pas avoir jamais eu d'une manière soutenue une richesse aussi remarquable que celle du gisement sur lequel sont tombés du premier coup les Anglo-Américains. Il faut même que l'extraction de l'or ait cessé d'être bien profitable au Brésil, puisque, malgré l'immense étendue des alluvions aurifères de cette contrée, c'est une industrie qu'on a singulièrement désertée depuis cinquante ans, pour se tourner vers la culture du coton et de la canne à sucre.

» A l'époque où les mines du Brésil étaient dans leur plus grande splendeur, il y a un siècle, elles rendaient tous les ans environ 12,000 kilogrammes pesant d'or, ce qui faisait 41 millions de francs de la monnaie française; présentement elles n'en donnent pas plus du cinquième. Les mines d'or de la Nouvelle-Grenade, auxquelles on a appliqué depuis quelques années des procédés d'extraction perfectionnés, donnent aujourd'hui près de 5.000 kilogrammes pesant d'or fin, d'une valeur de 17 millions de francs; c'est tout juste autant qu'on en a jamais retiré. Mais il s'en faut bien que l'or s'y présente en aussi grande abondance que dans les alluvions actuellement exploitées de la Californie.

» Le nouveau continent tout entier, jusqu'à ces derniers temps, produisait une quantité d'or que les hommes les mieux informés portent à 15,000 kilogrammes de métal fin représentant 2 millions 750,000 de nos pièces de 20 francs, ou 51 millions et demi de francs. La production de l'argent dans le Nouveau-Monde est estimée à 615,000 kilogr. environ, soit quarante et une fois plus en poids que celle de l'or; mais la valeur vénale de cette énorme masse d'argent n'est pas tout à fait du triple de cette petite quantité d'or qui ne fait pas, à beaucoup près, un seul mètre cube en volume.

» Un phénomène remarquable se produit depuis quelque temps au sujet de l'or comparé à l'argent. Au commencement du siècle, l'extraction de l'or dans le Nouveau-Monde n'était pas tout-à-fait ce qu'elle est présentement, abstraction faite même de la Californie. Au contraire celle de l'argent était près d'un tiers plus forte; on l'évaluait à 800,000 kilogrammes de métal fin. Dans l'ancien continent, ou du moins dans l'Europe avec ses dépendances continentales, la production des deux métaux était très faible; pour l'or, elle s'élevait à 1,800 kilogrammes seulement (4 millions 480,000 fr.) Pour l'argent, elle n'excédait pas 92,000 kilogrammes (20 millions.)

» Depuis lors, l'argent a été fourni par l'Europe en quantité double à peu près, du fait de l'Espagne particulièrement, et cette augmentation ne compense pas le déficit présenté par l'Amérique. Mais la production de l'or a pris de tout autres proportions. Les mines d'alluvion de l'Oural et de la Sibérie, dont, il y a quarante ans, on ne soupçonnait pas l'existence, quoique le vieil Hérodote l'eût attestée, découvertes par un hasard qui est exactement le même que celui auquel on doit la connaissance des gisemens de la Californie (la réparation d'un appareil hydraulique); les mines d'or de l'Oural et de la Sibérie, disons-nous, ont bientôt égalé et finalement ont dépassé de beaucoup celles du Nouveau-Monde. On en retire en ce moment une quantité d'or qu'on a estimé pour 1846 à 30,000 kil. C'est le double de l'Amérique. En monnaie française, c'est un peu plus de 100 millions. Depuis 1846, elle n'a pas baissé; elle a plutôt la tendance contraire.

» Voilà comme, depuis le commencement du siècle, pendant que l'approvisionnement d'argent annuellement versé sur le marché général diminuait sensiblement, l'approvisionnement d'or provenant du Nouveau-Monde et de l'Europe avec ses annexes continentales croissait dans le rapport de 1 à 3. Que sera-ce maintenant si la Californie ajoute à cette production une masse égale ou supérieure à celle que fournit la Russie asiatique? N'est-il possible que l'or subisse peu à peu une grande dépréciation, et qu'il revienne, relativement à l'argent, au point où il était avant la découverte de l'Amérique, ou plus bas encore?

» A cette époque, la valeur des deux métaux était exprimée par le rapport de 10 ou de 12 à 1. Présentement elle est d'environ 16 à 1. Il faut donner à peu de chose près 16 kilogrammes d'argent, au lieu de 10 ou de 11 pour 1 kilogr. d'or. Resterons-nous dans les limites d'il y a trois siècles?

» Dans les appréciations de ce genre, ce n'est pas tant la quantité qu'il faut envisager que la cherté ou le bon marché de l'extraction. Les mines d'Amérique ont fait baisser l'or et surtout l'argent par rapport à toutes les denrées, à tous les fruits de l'industrie humaine, non parce que ces mines étaient nombreuses, mais parce que ces mines étaient plus faciles à exploiter. Il fallait quatre ou cinq fois moins de travail pour retirer des entrailles de la terre 1 kilogramme d'argent au Pérou ou au Mexique qu'en Europe; c'est pour cela que, après un certain laps de temps, l'argent n'eut plus comparativement au blé, par exemple, que le quart ou le cinquième de sa valeur passée.

» Il est dans la nature des choses que, sous la pression de la concurrence, toute marchandise, l'or et l'argent comme une autre, baisse successivement de valeur de manière à ne plus s'échanger que contre une quantité d'autres produits qui représentent la rémunération du travail qu'a exigé la production, dans laquelle rentre naturellement la conduite au marché, et grossie d'un profit convenable. A cette condition seulement on trouve le débouché d'une production beaucoup plus grande.

» Si les gisements d'or de la Californie, avec la richesse qu'ils représentent en ce moment, étaient assez étendus pour que l'extraction y fût bientôt et y demeurât assez considérable pour former une bonne partie de l'approvisionnement annuel nécessaire à la civilisation, c'est le montant des frais de production de l'or en Californie lui finirait par déterminer, après un délai plus ou moins long, la valeur relative de ce métal, et toutes les mines des autres contrées qui ne pourraient livrer l'or à peu près à aussi bon marché, peu à peu seraient abandonnées. Ce changement dans la valeur relative de l'or, cet avilissement du plus précieux des métaux, serait-ce un bien ou serait-ce un mal?

» Ce serait un événement fâcheux pour tous ceux qui ont une partie notable de leur avoir sous la forme de ce métal; ce serait une perte pour toute personne dont le revenu consisterait principalement en une quantité fixe d'or. L'Angleterre, qui a pris l'or pour en faire sa monnaie légale, à l'exclusion même de l'argent, éprouverait de ce chef un certain dommage : le milliard ou les douze cents millions qu'elle a en or monnayé ne pourraient plus commander en blé, en thé, en objets de toute sorte qu'une quantité bien moindre qu'aujourd'hui.

» L'or a quitté la France parce que notre législation monétaire établit l'équation entre 1 kilogramme d'or et 15 kilogrammes et d'argent, tandis que sur le marché général il faut tout près de 16 kilogrammes d'argent pour obtenir 1 kilogramme d'or. Désormais l'or serait empressé de nous revenir. Il y a présentement désavantage à faire en France des paiements en or; au contraire, dès lors tout débiteur s'acquitterait de préférence avec ce métal, puisque l'on se procurerait sur le marché général, moyennant une quantité d'argent de moins de 20 fr., la quantité d'or à laquelle la loi donne le nom de 20 fr.

» Mais il faut croire que le législateur, puisque chez nous il s'est attribué le droit de fixer un rapport entre la valeur d'un kilogramme d'or et celle d'un kilogramme d'argent, remplacerait le rapport actuel par un autre; de sorte que, dans l'hypothèse, celle de l'existence en Californie d'une très vaste étendue d'alluvions aurifères qui auraient la même richesse que celles sur lesquelles sont tombées les heureux pionniers de l'Amérique du Nord, la pièce nouvelle de 20 fr. en or serait peut-être celle qui est aujourd'hui l'égale de 40 fr. en argent.

» On ne peut même pas savoir si, dans cette hypothèse fort incertaine, la pièce de 20 fr. en or ne devrait pas être beaucoup plus forte encore; car si, ainsi qu'on l'annonce, le travail d'un homme rend infailliblement en or le poids qui présente aujourd'hui 80 fr. pour le moins, comme c'est fort bien rétribuer les travailleurs de la terre que leur donner 5 fr. par jour, la conséquence extrême serait qu'avec le temps, lorsque la concurrence faite par les mines de la Californie aux mines du reste du globe, et celle qu'elles se susciteraient les uns aux autres, aurait eu son plein effet, la quantité d'or qui se troque en ce moment contre 80 fr. en argent ne s'échangerait guère plus que contre 3 francs de cet autre métal.

» On conçoit avec quelle réserve nous énonçons de pareilles éventualités. Rien encore n'autorise à affirmer que les riches gisements des bords du Sacramento aient une vaste étendue. Quand même ils l'auraient, il s'écoulerait du temps avant que le pays eût la population nécessaire à une large explotation des mines. Pendant quelque temps, les subsistances y seraient chères, malgré la fertilité du pays, parce qu'elles viendraient de loin, puisque le travail des mines y ferait délaisser l'agriculture, et le montant des frais de production de l'or en serait élevé d'autant.

» Enfin la quantité d'or qui existe entre les mains des hommes dans le monde est si grande que la production de la Californie n'en formerait, pendant des années, qu'une petite fraction : noyée ainsi dans la masse, elle n'en changerait la valeur relative que graduellement; pourtant, sans être probables, les éventualités signalées ici méritent de fixer l'attention.

» Selon toute apparence, les mines de la Californie, feraient un très grand tort à celles de la Sibérie, qui, dans l'opinion du vulgaire, facile à éblouir, tendent à donner à la Russie une grande prépondérance; car les mines de la Sibérie, quoique d'une remarquable fécondité en comparaison des autres mines exploitées jusque-là, sont bien au-dessous de ce qui nous revient des mines riveraines du Sacramento. Nulle part en Sibérie les lavages n'ont rendu, si ce n'est par accident, un poids quotidien d'or fin de 23 grammes par tête de travailleur (c'est ce qui est contenu dans quatre de nos pièces de 20 fr.)

« Mais s'il doit en résulter une atténuation du capital que l'empire britannique a sous la forme de monnaie, et une atteinte aux ressources métalliques du gouvernement russe, il n'en est pas moins vrai que ce changement dans les conditions de la production de l'or, considéré d'un point de vue général, resterait avantageux à la civilisation. L'or n'en perdrait aucune des qualités utiles qui le distinguent et le font rechercher, et il serait beaucoup plus accessible au commun des mortels.

» Tout changement dans les conditions naturelles de l'industrie qui permet aux nations et aux individus de se procurer à moindres frais, un des objets nécessaires à leurs besoins, est en somme un événement heureux, malgré le dérangement que peut en éprouver provisoirement un certain nombre d'existences. Il y aurait même ici cette circonstance atténuante que le changement ne serait point brusque; il mettrait un assez grand nombre d'années à s'accomplir graduellement, et ainsi beaucoup de personnes qui seraient frappées par cet événement de force majeure auraient le temps de se retourner.

KONINKLIJKE HOLLANDSCHE SCHOUWBURG.

Dingsdag 23 Januarij 1849. (N° 28 in het abonnement.)

Eene tweede voorstelling van t

NEEF ZEGEL,

blijspel in drie bedrijven, naar het Hoogduitsch van Roderich Benedix, door H. v. d. Sprong.

Gevolgd door:

DE VISCHVROUW,

blijspel met zang in twee bedrijven, naar het Fransch door W. Greven.

Aanvang ten half zeven uren.

Verwacht Vrijdag 26 Januarij, ter benefice van den Heer P. SCHOUTEN, *de Zilveren Bruiloft*, tooneelspel, waarin de Heer VAN HANSWYK de rol van de *Ambtschrijver* zal vervullen, gevolgd door: *zonder Trommel of Trompet*, blijspel met zang.

ANNONCES.

Avis aux Dames.

VENTE PAR CESSATION DÉFINITIVE DE COMMERCE.

H. VAN WEERDEN ET Ce, *Hoogstraat*, étant positivement décidés à quitter les affaires, engagent les Dames qui même n'auraient pas l'intention d'acheter en ce moment, à visiter leur magasin; ils sont convaincus que la BAISSE GÉNÉRALE sur les PRIX D'ACHATS DE TOUS LES ARTICLES ci-dessous mentionnés, décideront les Dames à faires des emplettes.

Ces articles consistent en SOIERIES DE LYON pour robes en tout genre, CHALES CACHEMIRES en long et carré, des VELOURS DE SOIE NOIR, MERINOS DE FRANCE, PURE LAINE, FLANELLE DE SANTÉ, MOUSSELINES-LAINES, BARÉGES, JACONATS, MOUSSELINE, GALA PLAIDS, quelques articles pour DEUIL, TULLES, BLONDES, CRÊPES, DENTELLES, FOULARDS DES INDES, FICHUS, COLS, FRANGES et AGRÉMENTS. (277)

SURDITÉ. — NOUVELLE DÉCOUVERTE.

ABRAHAM, auriste, inventeur d'un instrumont acoustique, qui lui a valu le brevet le plus honorable de S. M. la reine d'Angleterre, l'approbation des facultés de Paris et de Londres. Cet instrument surpasse en efficacité tout ce qui a jamais été produit pour le soulagement de cette infirmité. Modelé sur l'oreille et imperceptible, n'ayant qu'un centimètre de diamètre, ce petit objet agit néanmoins si puissamment, sur toute que l'organe le plus défectueux reprend ses fonctions. Les personnes jouissent d'une conversation générale, et le bourdonnement ordinairement senti disparaît entièrement.

En somme, cette découverte offre tous les avantages possibles relatifs à cette terrible maladie. Les instruments peuvent être envoyés, n'importe la distance, avec leur étui et les instructions imprimées, en adressant (*franco*) un mandat sur la poste, 15 fr. pour la paire en argent; 20 fr. pour la paire en vermeil, et 30 fr. en or.

S'adresser 34, rue neuve Ste Justine, faubourg de Namur, à Bruxelles. (276)

FONDS PUBLICS ET BULLETINS DE BOURSE.

AMSTERDAM, DIMANCHE 21 JANVIER. — A la société des effets publics, les affaires étaient insignifiantes. Les fonds grecs seuls ont donné lieu à des opérations, mais leur cours était en baisse.

Holl. 2 1/2 % 49 3/16, 1/8; id. 4 % 76, 1/8; Esp. Ard. 85 Liv. 11 id. à 510 Liv. 11, 10 5/16; Coupons (Nouv.) 7 1/4; id. (Anv.) 7 5/8; 3 % int. id. 20; Addition 2 1/2 % 38 3/4.

PARIS, SAMEDI 20 JANVIER. — Les fonds publics [illegible] un peu, sont revenus et restent à peu près au niveau de clôture d'hier. Il n'a circulé aucune nouvelle de l'assemblée nationale; la nomination de M. Boulay (de la Meurthe) à la vice-présidence de la république, était regardée par tout le monde, à la bourse, comme certaine. La même nullité d'affaires s'est fait sentir sur les autres valeurs.

Fonds: Au comptant, le 5 % ouvert à 75, s'est élevé à 75.15, puis est retombé à 75 et ferme à 75.20, en hausse de 5 c. sur hier. — Le 3 % ferme également en hausse de 5 c. à 45.50, après avoir débuté à 75.30, plus bas cours. L'emprunt n'est pas coté. Les actions de la banque de France revient en baisse de 6 fr à 1635. — Les obligations de la ville sont remontées à 1160. Le dernier coupon coté était 1135. Les actions des mines de la Vieille-Montagne ont été négociées en hausse de 25 fr. à 625, et celles de la caisse Baudon, sans changement à 635.

A terme, comparativement aux cours de clôture d'hier, le 5 % reste sans changement, à 75.20; le 3 % en hausse de 20 c à 45 45 et l'emprunt en hausse de 15 c. à 75.

LONDRES SAMEDI 20 JANVIER. — Les fonds anglais sont fermes. Les consolidés ont fait 89 7/8, 89 3/4 à 7/8 et restent à cours à 3 heures; 3 % réduit 89 3/4; 3 1/4 % 90 5/8 7/8;

Peu d'affaires en fonds étrangers Mexicains 26 1/2 à 3/4; Espagne 3 % 23 1/4 à 1/2; 5 % 15 1/4 3/4.

BOURSE DE PARIS DU 20 JANVIER.

3p.c au compt	45 50	Belg. 3 p. 1838		CHEMINS DE FER.	
» fin cour.	45 45	» 2 1/2 1845		Paris St-Germ.	320
Emprunt 1847	— —	Société génér.		Par. Vers. p. dr.	120
» fin cour.	75	Esp. dette act.		» » r. E.	112 75
5p.c. au compt	75 20	» différée...		» Orléans....	710
» fin cour.	75 20	» nouv. 3 p.	26 1/2	» Rouen.....	337 50
Banq. de France	1635	» dette int.	19 1/4	Paris Nord.....	387 50
Caiss. G. 1000		Naples 5 p. c.		» Strasb...	332 50
Holl. 2 1/2 p. c.		Rome Em. 1844	67 1/4	» Lyon.....	
Belg. 5 p. 1840	88			Zinc. Vieille Mt.	
» 5 p. 1842	88			» Gr. Montag.	

BOURSE DE LONDRES DU 20 JANVIER.

Cons. Compt...	89 7/8, 89 7/8	Péruviens.....	48, 50	Dito différée...	
D° en liquidat.		3 p. c. port.....		Dito passive....	3 1/4, 3 1/8
Belges.....	78, 80	4 p. c. d° 1834.	26 1/4, 27 1/4	Mexique.....	26 1/2, 26 5/8
Hollande 4 p c.	77 1/2, 78	Brésiliens.....	77, 78	Russie.....	103, 105
Dito 2 1/2 p. c.	49 1/4, 50	Detteact. esp 5	15 1/4, 15 1/2	Colombie.....	3 1/4, 3 1/4
		Dito 3 p. c.....	28 1/4, 28 3/4	Danois.....	

BOURSE DE BERLIN DU 20 JANVIER.

Empr. vol. . 5	100 1/8 A	Ch Aix à Maest		Hollande 2 1/2	
Obligat. . 3 1/2	79 1/2, 3/8 A	Obl de la S.C.M.	98 1/2	Lots de Pol. 500	73 1/2
Russ. (Roths.) .	103 1/2 104 1/2	Banque de Prus	91 1/2	Dito 300	99
Dito Stiegl. 4	87 1/2, 88				

BOURSE DE VIENNE DU 17 JANVIER.

Métalliques. 5	85 1/4, 3/8	Emprunt 1834.	150 1/2, 151	Act. de la Banq.	1140, 1142
» . . 4		» 1839.	89, 90	Lots de 500 fl.	
» . . 3		Ch. de fer Milan.	65, 66	Dito de 250 »	
» 2 1/2	45 1/4	» du Nord.	101 1/4		

PAR TELEGRAPHE.

BOURSE D'AMSTERDAM, LUNDI 22 JANVIER.

COURS DE CLÔTURE A 5 HEURES.

PAYS-BAS.	— Dette active.	2 1/2 0/0	49 5 16
	Dito dito	3	» 53 7/8
	Dito dito	4	» 76 1/2
ESPAGNE	— Ardoins de L. 510.	5	» 10 7/8
	Dito intér. L. 510	3	» 20 1/8
RUSSIE	— Emprunt Hope 1798 & 1816.	5	» 101 1/4
AUTRICHE.	— Obligat. Métalliques.	2 1/2	» 38 15/16
PÉROU.	—	6	» 35 1/4

LA HAYE, Chez C. van der Meer Spui, N° 75.